



Outward Foreign Affiliates Statistics 2010

Afin de faciliter la réponse à ce questionnaire, nous vous conseillons pour passer d'une zone à l'autre, de privilégier la touche "tabulation"

Coordonnées du Groupe enquêté

SIREN	
NOM du Groupe	
NUMERO de voie	
INDICE de répétition (Bis, Ter..)	
TYPE de voie (Rue, Avenue, Boulevard, Allée, QUAI...)	
LIBELLE de voie	
COMPLEMENT D'ADRESSE	
CODE POSTAL	
COMMUNE/BUREAU DISTRIBUTEUR	

Merci de renseigner les coordonnées de la personne ayant répondu au questionnaire

CIVILITE (M, Mme, Mlle...)	
NOM, Prénom	
Service, titre, FONCTION	
Téléphone	
Télécopie	
Courriel	

Toute correspondance ou demande de renseignement relative à la présente enquête doit être adressée à :

INSEE DR de Basse Normandie SSNE Service de Statistiques Nationales d'Entreprises 5, Rue Claude Bloch BP 95137 14024 Caen CEDEX	Coordonnées du correspondant INSEE - SSNE	
	Nom	
	Téléphone	
	Télécopie	
	Courriel	

Visa n° 2011A079EC du Ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi, valable pour l'année 2010.

Aux termes de l'article 6 de la loi n°51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques, les renseignements transmis en réponse au présent questionnaire ne sauraient en aucun cas être utilisés à des fins de contrôle fiscal ou de répression économique.

L'article 7 de la loi précitée stipule d'autre part que tout défaut de réponse ou une réponse sciemment inexacte peut entraîner l'application d'une amende administrative.

Tableau A : Données de cadrage - exercice 2010 -

(Voir Notice)

		Données 2010
Ventilation du <i>chiffre d'affaires</i> par zone géographique d'implantation des filiales.		Montants (milliers d'euros)
Chiffre d'affaires France du groupe (y compris la société mère)		[]
Chiffre d'affaires UE du groupe hors France		[]
Chiffre d'affaires hors UE du groupe		[]
Chiffres d'affaires Chiffre d'affaires Monde du groupe		[]
L'écart entre le chiffre d'affaires Monde et sa répartition est de:		0
Ventilation des <i>effectifs</i> par zone géographique d'implantation des filiales.		Effectif salarié moyen annuel en équivalent temps plein
Effectif France (y compris la société mère)		[]
Effectif en Union Européenne hors France		[]
Effectif hors UE		[]
Effectifs Effectif Monde du groupe		[]
L'écart entre l'effectif Monde et sa répartition est de:		0
Ventilation des <i>filiales</i> du Groupe par zone géographique d'implantation des filiales.		Nombre de filiales
Nombre d'unités légales contrôlées France (y compris la société mère)		[]
Nombre d'unités légales contrôlées en UE hors France		[]
Nombre d'unités légales contrôlées hors UE		[]
Filiales Nombre d'unités légales contrôlées dans le monde		[]
L'écart entre le nombre total d'unités légales contrôlées et sa répartition est de:		0
Ventilation du " <i>Résultat Net Part du Groupe</i> " et du " <i>Résultat Non courant</i> " par zone géographique		Montants (milliers d'euros)
Résultat net part du groupe - France :		[]
Dont Résultat « Non courant » France		[]
Résultat net part du groupe - HORS France		[]
Dont Résultat « Non courant » HORS France		[]
Résultat net part du groupe - Monde		[]
Dont Résultat « Non courant » Monde		[]

Compléments d'Informations

(Voir Notice)

Durée d'exercice

Date de clôture de l'exercice	
Nombre de mois d'exercice	

Nature des données transmises dans les tableaux B et C :

Les chiffres d'affaires des filiales transmis sont des données consolidées (mettre 1) ou non consolidées (mettre 2)	
---	--

Les Frais de personnel (g) des filiales transmis sont des données consolidées (mettre 1) ou non consolidées (mettre 2)	
--	--

Les Acquisitions d'actifs corporels (h) des filiales transmis sont des données consolidées (mettre 1) ou non consolidées (mettre 2)	
---	--

Périmètre de consolidation : avez-vous enregistré en 2010 une évolution significative du périmètre de consolidation ?

Mettre 1 pour OUI, ou 2 pour NON	
----------------------------------	--

Nature de la modification de structure: 1 pour cession, 2 pour acquisition ou 3 pour fusion d'une branche d'activité ou d'un groupe ou sous-groupe.	
---	--

Nom du groupe Acquéreur ou Cédant	
-----------------------------------	--

Pays d'implantation du groupe Acquéreur ou Cédant	code	
---	----------------------	--

Temps que vous avez consacré au remplissage de ce questionnaire (y compris recherche des informations)

Heures	Minutes

Observations:

--

[L 'Insee vous remercie de votre collaboration](#)

DEFINITIONS et CONCEPTS

*Changement par rapport à l'enquête 2010: les co-entreprises sont à ventiler dans un cadre spécifique: le tableau D et **uniquement** dans ce cadre.*

TAB A : DONNEES DE CADRAGE:

Chiffre d'affaires du Groupe : il s'agit d'un chiffre d'affaires agrégé des filiales du Groupe pour la zone géographique concernée. *Il s'agit donc d'un chiffre d'affaires par zone d'implantation des filiales* et NON d'un chiffre d'affaires par zone d'implantation des clients. Le chiffre d'affaires à renseigner sera selon les deux cas suivants :

Groupes qui effectuent une consolidation : les groupes déclareront les chiffres d'affaires consolidés par zone d'implantation des filiales : France, UE d'une part hors France, hors UE et Monde.

Groupes qui ne consolident pas : les groupes indiqueront les chiffres d'affaires agrégés des filiales pour chacune des zones demandées.

Effectifs : il s'agit d'un effectif salarié moyen annuel en équivalent temps plein. Les effectifs des sociétés mises en équivalence ne sont pas à intégrer à ces agrégats. Non compris les effectifs salariés mis à disposition par d'autres sociétés hors groupe ainsi que les intérimaires

Nombre d'unités légales : correspond au nombre d'unités légales, y compris les succursales sur lesquelles le groupe exerce directement ou indirectement un contrôle (filiales et sous-filiales). Ne sont pas comprises les entreprises associées pour lesquelles le groupe exerce une influence notable sans en exercer le contrôle. (voir ci-dessous les définitions: contrôle exclusif ou contrôle de fait).

Les variables de résultat ne sont pas à renseigner par les groupes qui ne consolident pas.

Résultat net part du Groupe : le groupe indiquera son « résultat net part du groupe » pour l'ensemble du monde, soit toutes zones géographiques confondues. Pour les groupes cotés, ce dernier correspond au résultat net CONSOLIDE du groupe selon les normes IFRS après déduction des résultats des filiales consolidées par intégration globale qui reviennent aux actionnaires minoritaires, tel que publié dans le document de référence annuel. Il est également demandé d'évaluer la contribution de la France et du reste du monde (zone HORS France) au « Résultat net part du groupe ».

Éléments non courants (ou exceptionnels) : le Groupe indiquera, par zone géographique (France, HORS France, Monde), le montant du « résultat net part du Groupe » dû à des « éléments exceptionnels », dits aussi « éléments non courants » ou « éléments non récurrents ». Il s'agit de résultats liés à des événements, opérations ou changements de valeur significatifs intervenus lors de l'exercice et qui seraient de nature à altérer l'appréciation de la performance opérationnelle de l'entreprise, s'ils n'étaient pas isolés. Ces résultats non courants sont principalement comptabilisés dans les postes suivants : dépréciation d'actifs corporels et incorporels, dépréciation de goodwill, variation d'écarts d'acquisition, provisions et reprises de provisions pour litiges, résultat de cession d'investissements et de placements financiers, plus ou moins-values de cessions. Certains groupes isolent une partie de ces opérations, produits de cession

et changements de valeur dans le poste « Résultat net des activités non poursuivies », « Résultat exceptionnel », « Résultat non récurrent », « Produits et charges opérationnels non courants » ou bien encore « Autres produits et charges opérationnels ».

En revanche, les coûts et provisions pour réorganisation et restructuration, les charges liées aux plans d'options et de retraite, les paiements sous forme d'actions, les charges ou reprises de charges liées aux avantages consentis aux retraités du groupe ne sont pas à déduire.

TAB B : VENTILATION DES FILIALES IMPLANTEES EN UNION EUROPEENNE (sauf France (1)) :

TAB C : VENTILATION DES FILIALES IMPLANTEES HORS UNION EUROPEENNE:

les unités à déclarer sont:

les unités dont le contrôle exercé par le groupe est un "contrôle de droit" (contrôle exclusif)

les unités dont le contrôle exercé par le groupe est un "contrôle présumé" (contrôle de fait).

Sont EXCLUES des tableaux B et C : les sociétés consolidées selon la méthode de mise en équivalence

Sont EXCLUES des tableaux B et C : les co-entreprises A DECLARER dans le tableau D.

Contrôle de droit

(exclusif):

Ce contrôle résulte du pouvoir d'exercer une influence dominante sur une autre société en vertu d'un accord ou de clauses statutaires.

Contrôle de fait:

Ce contrôle est obtenu même en l'absence de la majorité des droits de vote, si la société consolidante peut désigner les dirigeants de sociétés indépendantes avec une fraction minoritaire des droits de vote (< 50%). Le contrôle de fait est présumé si aucun associé ne détient une fraction des droits de vote supérieure à celle détenue par la société consolidante. ex: si la société consolidante détient 40% des droits de vote et aucun autre associé ne détient une fraction supérieure à ce taux.

Le contrôle de droit ou de fait peut être exercé directement ou indirectement.

Comment ventiler les unités du Groupe?

Les filiales sont à ventiler par pays d'implantation et par activité.

- soit individuellement (une ligne du tableau = une seule filiale)

- soit par regroupement de filiales implantées dans le même pays et exerçant la même activité.

Le contenu de chaque variable du questionnaire est explicité ci-dessous. Chaque variable est repérée sur le questionnaire par une lettre permettant de faire le lien avec la notice.

(a)	Pays :	code : le pays d'implantation de la filiale est à coder selon la nomenclature officielle ISO accessible sur le site http://iso.org/iso/french country names and code elements (accessible en ligne).	
		V2	le code V2 permet de regrouper des filiales implantées Hors Union Européenne et non ventilées dans le tableau C. Les montants déclarés sur cette ligne seront marginaux par rapport aux agrégats du tableau C.
<u>Libellé</u> : optionnel			

(b)	Activité	<p><u>Code accessible à partir du site</u> :http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=nomenclatures/naf2008/naf2008.htm</p> <p><u>Attendu</u> : Les activités seront codées selon le niveau 2 de la nomenclature officielle c'est à dire au niveau des divisions d'activités à l'exception des divisions 64, 69, 70 et 73 partiellement subdivisées (la division 64 est subdivisée en 3 groupes 64.1; 64.2; 64.3; les division 69, 70 et 73 sont subdivisées en 2 groupes (69.1 et 69.2, 70.1 et 70.2 et 73.1 et 73.2). Les codes d'activité sont accessibles sur le site. http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=nomenclatures/naf2008/naf2008.htm</p> <p>Les groupes peuvent, s'ils le souhaitent, coder les activités selon les codes Naf 2008 à 5 positions. Ces codes sont également accessibles à partir du site ci-dessus.</p> <p>IMPORTANT: Ce qui est attendu, c'est le code de l'activité réellement exercée par la ou les filiales déclarée(s) et NON l'activité du secteur opérationnel (reporting unit); un secteur opérationnel pouvant être composé de filiales de production et de filiales de commercialisation.</p> <p><u>Cas particuliers</u> : une ligne pourra regrouper plusieurs activités (divisions). Ce sera le cas notamment lorsqu'une même filiale a en charge des activités classées dans des divisions différentes de la nomenclature. C'est le cas lorsque certaines activités sont intégrées au processus de production (ex : les unités légales en charge de la distribution de l'eau - Division 36 - ont généralement en charge le traitement des eaux usées - division 37). Le Groupe indiquera l'activité principale de la filiale, selon le critère "chiffre d'affaires réalisé". Pour le secteur des assurances, il conviendra d'indiquer le code « 65 » et indiquer « assurance » à la colonne : « Libellé de l'activité ». Il n'y a pas lieu de produire des réponses à un niveau plus détaillé (en distinguant, par exemple, l'assurance vie de la non vie ou de la réassurance)</p>
(c)	Nombre de sociétés incluses	<p>Il s'agit du nombre de sociétés juridiques contrôlées directement ou indirectement par le groupe et qui participent à l'élaboration des données de la ligne ou du regroupement (y compris les succursales). Il s'agit donc du nombre de filiales ou sous-filiales implantées dans le pays et exerçant l'activité spécifiée. Le « nombre de sociétés incluses » NE COMPREND PAS les co-entreprises qui sont à déclarer dans le tableau D.</p> <p>Comprend toutes les unités actives durant la période observée - exercice fiscal 2010 -</p> <p>Correspond pour le secteur des Assurances :</p> <ul style="list-style-type: none"> sociétés d'assurance non vie sociétés d'assurance vie entreprises de réassurance spécialisées souscripteurs du Lloyd's entreprises d'assurance mixte
		<p>Il s'agit d'un effectif salarié moyen annuel en équivalent temps plein correspondant aux filiales déclarées en colonne (b). Ne comprend pas les effectifs des co-entreprises à déclarer dans le tab D. NON compris les effectifs des sociétés consolidées selon la méthode de « mises en équivalence ».</p>

(d)	Effectif salarié :	<ul style="list-style-type: none"> - Comprend les salariés de la (des) filiale(s) du pays mis à disposition à des sociétés hors groupe et payés par la (les) filiale(s) (représentants de commerce - personnel d'assistance technique...) - Comprend le personnel absent sur une courte période (pour cause de maladie, période de grève) - ne comprend pas le personnel absent pour une période indéterminée - Comprend le personnel à temps partiel (comptabilisé en équivalent temps plein), personnel à domicile, travailleurs saisonniers... - Non compris les effectifs salariés mis à disposition par d'autres sociétés hors groupe et intérimaires.
(e)	Chiffre d'affaires des filiales	<ul style="list-style-type: none"> - Il s'agit du chiffre d'affaires agrégé des filiales et sous-filiales implantées dans le pays indiqué et exerçant l'activité définie selon le code de la division (ou du code NACE) indiquée. Correspond au <u>chiffre d'affaires TOTAL</u> réalisé par les filiales et sous-filiales sur la période de référence (exercice fiscal 2010). - Correspond au montant total, hors taxes des ventes de marchandises, de la production vendue de biens et de services liée aux activités courantes de l'ensemble des filiales formant le regroupement. - Montant hors TVA, net de remises, rabais et de ristournes mais comprenant les droits et taxes sur les produits, les frais de transports et de packaging à la charge de l'acheteur. <u>Exclue</u> : la production pour compte propre ou destinée à être immobilisée. <u>Exclus</u> : les royalties, revenus de dividendes et autres revenus exceptionnels ou financiers Pour les sociétés du secteur des Assurances le chiffre d'affaires correspond au poste des primes <u>émises</u> brutes (de réassurance) du compte de résultat technique. Il exclut donc la variation des primes non acquises
(f)	Chiffres d'affaires Intra-groupe :	<p>Il s'agit du montant des ventes entre la ou les filiales observées - "Inter-co" (indiquées sur la ligne du tableau) et les autres filiales du Groupe y compris la société mère</p> <p><i>Différence entre le Chiffre d'affaires agrégé des filiales et sous-filiales (f) et le Chiffre d'affaires « contributif » des filiales et sous-filiales du pays observé au chiffre d'affaires consolidé Monde</i></p> <p>Pour les sociétés du secteur des Assurances le chiffre d'affaires intra-groupe correspond au poste des primes <u>émises</u> brutes (de réassurance) du compte de résultat technique, souscrites par les filiales du Groupe (quelle que soit leur implantation).</p>
(g)	Coûts du personnel	<p>Ensemble des rémunérations versées par la (les) filiale(s) et sous-filiales aux salariés en contrepartie du travail effectué sur la période de référence. (Année 2010).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comprend les salaires et traitements et l'ensemble des charges salariales - Comprend les pourboires, bonus, treizième mois, commissions, transports, jetons de présence, heures supplémentaires... - Non compris les coûts du personnel des intérimaires
		<ul style="list-style-type: none"> - Comprend les acquisitions de biens corporels réalisées au cours de la période de référence ou la production de biens corporels pour compte propre destinée à être utilisée pendant au moins un an par la société. - Comprend les acquisitions de biens destinés à accroître la capacité de production ou prolonger la durée de vie des installations existantes.

(h)	Acquisitions d'actifs corporels	Évaluées avant cessions d'immobilisations, au coût de production - non compris les remboursements correspondant aux intérêts du capital emprunt - Comprend les acquisitions réalisées par contrat de leasing - Ne comprend pas les acquisitions par voie d'apports (restructurations) - Ne comprend pas les acquisitions d'immobilisations incorporelles et financières. Les acquisitions d'actifs corporels sont à déclarer si ces actifs ont été livrés, intégrés au processus de production et payés au cours de la période de référence (soit au cours de l'exercice 2010).
Z 8	Pays Hors Union Européenne non ventilés ci-dessus.	Cette ligne permettra de regrouper les données des filiales, non ventilées par pays et implantées dans des pays faiblement contributeurs au résultat du groupe. Les montants de cette ligne devront être marginaux par rapport à l'agrégat du groupe dans son ensemble. Ce poste ne devra pas représenter plus de 5% du total hors UE.

TAB D : VENTILATION DES CO-ENTREPRISES (Joint-Venture) IMPLANTEES HORS FRANCE:

A renseigner si le groupe détient des co-entreprises. Pour chaque co-entreprise, le groupe indiquera les renseignements suivants:

<input type="checkbox"/> Le nom de la co-entreprise
<input type="checkbox"/> Le pays d'implantation
<input type="checkbox"/> Le code d'activité
<input type="checkbox"/> Le chiffre d'affaire Total: la donnée attendue correspond au chiffre d'affaires réalisé par la co-entreprise, à hauteur de 100%.
<input type="checkbox"/> L'effectif salarié total: correspond à l'effectif total de la co-entreprise (100% de son effectif)
<input type="checkbox"/> Le ou les pays d'implantation du Groupe(s) « codétenteur(s) » de la co-entreprise. Un seul code pays est à mentionner si l'unité est détenue à parité 50/50, et par le groupe français et par un autre pays. Deux codes pays sont à renseigner si l'unité est détenue à parité par trois groupes (1/3-1/3-1/3) etc...
<input type="checkbox"/> Le taux de contrôle de l'unité par le groupe français.
<input type="checkbox"/> La méthode de consolidation de la co-entreprise (IP ou MEE) pratiquée par le groupe sur l'exercice 2010.
<input type="checkbox"/> La quote-part (en %) des données économiques (chiffres d'affaires et effectifs) déclarée dans ce tableau.

COMPLEMENTS :

Durée d'exercice :	Le groupe indiquera la date de clôture d'exercice et la durée en nombre de mois Ces indications permettront de corriger les agrégats dans le cas d'une durée d'exercice différente de douze mois.
Nature des données transmises	Il s'agit d'indiquer la nature des données transmises dans les tableaux B et C - Consolidée ou Non consolidée pour les variables : Chiffres d'affaires - frais de personnel - acquisitions d'actifs incorporels
Temps de remplissage du questionnaire :	Il s'agit d'indiquer, en heures et minutes le temps consacré à remplir ce questionnaire

Restructurations majeures:	Le groupe indiquera les principales modifications de structure intervenues au cours de l'exercice 2010. On entend par principales modifications , les cessions ou acquisitions de groupe, de sous groupes ou de branches d'activité.
Nature de la modification de structure	Cessation d'une ou plusieurs branche d'activités, d'un secteur opérationnel ou cession du groupe
	Acquisition d'une ou plusieurs branches d'activité - ou achat d'un groupe
	Fusion/absorption d'un groupe ou de branche d'activité
<i>Le groupe indiquera le nom et le pays d'implantation du groupe avec lequel la modification (majeure) a eu lieu.</i>	
Nom du groupe Acquéreur ou Cédant	le groupe indiquera le nom du groupe acquéreur ou cédant.
Pays du groupe Acquéreur ou Cédant	le groupe indiquera le code du pays d'implantation du groupe acquéreur ou cédant.
OBSERVATIONS :	Le groupe pourra indiquer toute précision relative aux données transmises dans les différents tableaux ou relatives aux restructurations.

(1) la France comprend: La France Métropolitaine, et la principauté de Monaco.
Les Départements d'Outre Mer : Guyane Française, Martinique, Guadeloupe, Réunion.
les territoires: Mayotte, Saint-Pierre et Miquelon
ne comprend pas: La Polynésie Française, nouvelle Calédonie, Wallis et Futunas